

**AUTORISATION PARENTALE ET CESSIION DE DROITS - CONCOURS TOQUE CHEF
ORGANISE PAR HACHETTE TECHNIQUE EDITION 2021-2022**

HACHETTE LIVRE - département Education (département Technique), SA au capital de 6.260.976 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 602 060 147, dont le siège social est situé 58 rue Jean Bleuzen, 92170 Vanves (ci-après la « Hachette Technique »), organise un concours d'écriture gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Toque Chef » du 9 novembre 2021 (à 00h01) au 31 mars 2022 (à 23h59) (ci-après le « Concours ») en partenariat avec les Editions INEDITS, SAS au capital de 1 392 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 809 537 160, dont le siège social est 5 rue du Helder 75009 Paris (ci-après le « Partenaire »).

Nous soussignés :

Madame / Monsieur ¹:.....
Demeurant au :

Et :

Madame / Monsieur¹ :.....
Demeurant au :

Titulaires de l'autorité parentale sur l'enfant :
..... (ci-après « l'Enfant »).

Certifions avoir pris connaissance et accepté le règlement du Concours (ci-après le « Règlement »), téléchargeable à l'adresse suivante https://inedits.fr/build/files/reglement_toque.pdf

Par la présente, nous autorisons l'Enfant à participer :

- au Concours et acceptons expressément que sa participation (composée des éléments cumulatifs suivants : une recette (ingrédients et étapes à suivre), un texte d'accompagnement à cette recette (anecdote, souvenir en lien avec cette recette, etc.) et une photographie de la recette réalisée) puisse être envoyée à Hachette Technique et/ou au Partenaire par Madame/Monsieur² afin de représenter sa classe dans le cadre du Concours (ci-après « la Participation ») ;
- à la cérémonie de remise des prix du Concours qui se déroulera en ligne via la plateforme Microsoft Teams.

En outre, nous déclarons être informés que la Hachette Technique a pour projet d'éditer un ouvrage à paraître en mai 2022 qui reprendra notamment l'ensemble des participations gagnantes du Concours et qui sera intitulé provisoirement ou définitivement « concours d'écriture 2022 » (ci-après « l'Œuvre »).

Dans l'éventualité où la Participation réalisée par l'Enfant serait sélectionnée par les membres du jury du Concours, nous donnons notre plein accord à la publication de la Participation à l'intérieur de l'Œuvre.

En conséquence, nous cédon à Hachette Technique, à titre non exclusif, le droit de reproduire et représenter, en tout ou en partie, la Participation au sein de l'Œuvre qui sera éditée sous forme d'édition imprimée, à des fins non commerciales, en langue française. Cette cession est consentie à titre gracieux, **sans contrepartie financière**, pour le monde entier et pour une durée de 3 ans à compter de la date de désignation des gagnants.

¹ rayer la mention inutile

² Indiquer le nom et prénom de l'enseignant(e)

A cet égard, nous garantissons, au nom et pour le compte de l'Enfant, que la Participation est originale et n'inclue pas d'éléments susceptibles de violer les droits d'un tiers (notamment droits de propriété intellectuelle).

Merci de bien vouloir cocher l'une des deux cases ci-après :

J'accepte que Hachette Technique fasse figurer le prénom de l'Enfant dans les crédits de l'Œuvre. Le cas échéant, Hachette Technique fera figurer son prénom, le nom de l'établissement, ville et/ou pays, le nom de la classe et éventuellement les nom, prénom et fonction de son enseignant(e) dans les crédits de l'Œuvre

Je n'accepte pas que Hachette Technique fasse figurer le prénom de l'Enfant dans les crédits de l'Œuvre.

Fait à le

Représentant légal de l'Enfant Signature précédée de la mention manuscrite « <i>Lu et approuvé, bon pour accord</i> ».	Second représentant légal de l'Enfant Signature précédée de la mention manuscrite « <i>Lu et approuvé, bon pour accord</i> ».	Signature de l'Enfant Signature précédée de la mention manuscrite « <i>Lu et approuvé, bon pour accord</i> ».
--	---	---